



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E108388

VALABLE JUSQU'AU 02/11/2025

ÉDITÉ LE 03/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/05/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 140 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX

Siret : 522 399 286 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0063796 0

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 140059753 E 001

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 140059753 E 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Raison sociale : LES TOITURES DE L ADOUR

1312 ROUTE DES BERGES
MAISON RIVADOUR
40390 SAINTE-MARIE-DE-GOSSE

Téléphone : 05 59 56 35 46

Fax :

Portable : 06 17 94 65 56

Site Internet :

E-mail : daniel.siberchicot@gmail.com

Responsabilité légale :

SIBERCHICOT DANIEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	10/10/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	18/10/2022
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.